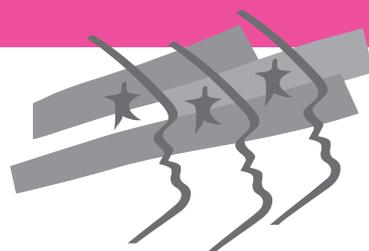


La lettre du MEDEF de l'Ain

N° 38 Août 2012 - Septembre 2012



MEDEF de l'ain
Mouvement des Entreprises de France

Rencontre Débat sur votre territoire

Dans le cadre de notre campagne « Les entrepreneurs à l'honneur dans l'Ain », nous vous proposons 4 rendez-vous pour renforcer nos liens et nos messages. Au programme :

- Débats et échanges autour des dispositions prises par le nouveau gouvernement
- Témoignages d'entreprises

Le 13 novembre pour les entreprises de la Bresse, le 20 novembre pour celles du Haut Bugey, le 27 novembre pour la Plaine de l'Ain et enfin le 29 novembre pour le Bas Bugey. Nous vous préciserons ultérieurement les lieux exacts de ces réunions qui débiteront à 18h30.

Contacteur : Sylvie Favro
Tél. 04 74 32 17 10
mail : sylviefavro@medef-ain.com

Chefs d'Entreprise, Mobilisons-nous !

L'Université d'Été du MEDEF 2012 sera la première grande occasion pour les entrepreneurs de faire entendre leur voix au nouveau gouvernement, au nouveau parlement, et à l'opinion.

L'Université d'été, c'est trois jours d'exception, les 29, 30 et 31 août sur le campus HEC à Jouy en Josas.

Participation gratuite

Pour vous inscrire, merci de contacter Sylvie Favro
Tél. 04 74 32 17 10
mail : sylviefavro@medef-ain.com

EDITO

Le changement... pour une politique économique favorable aux entreprises et à leurs salariés !



En ce début d'été, les projets de loi vont bon train contrairement aux mesures d'économie de fonctionnement de l'Etat !

Abrogation de la « TVA sociale » entraînant des prélèvements supplémentaires, augmentation des cotisations sociales retraite, volonté d'absorber les 0,45 « restants » de la masse salariale versés par les entreprises à l'Action logement... alors que notre pays est dans le tiercé de tête du taux d'imposition des entreprises et le seul à financer 100 % de sa protection sociale sur la taxation du travail (contributions patronale et salariale).

Et pourtant, notre tissu industriel continue sa descente aux enfers alors que seule la compétitivité de nos entreprises pérennisera notre modèle de société.

En effet, c'est la performance de nos entreprises, de + ou - 20 salariés d'ailleurs, implantées en France qui nous permettra de retrouver la croissance, d'améliorer la situation de l'emploi et de rééquilibrer notre balance commerciale.

Cessons d'opposer le pouvoir d'achat du salarié à la profitabilité de l'entreprise. La suppression des exonérations sociales et fiscales sur les heures supplémentaires est une hérésie dans le contexte actuel et seule la bonne santé d'une entreprise laissera la possibilité à ses partenaires sociaux de gérer intelligemment la progression du pouvoir d'achat de ses salariés.

Réaffirmons haut et fort que seule la bonne santé du carnet de commandes est synonyme de création d'emplois.

Expliquons à nos responsables politiques que l'entreprise constitue une des pierres angulaires de notre société et que sans elle, notre modèle implorera.

Mobilisons-nous enfin, nous et nous seuls qui connaissons l'entreprise, sa vie au quotidien et sa dimension sociétale.

Je vous invite à nous rejoindre massivement à l'Université d'Été du Medef les 29, 30 et 31 Août à Jouy-en-Josas (inscriptions et renseignements par mail : sylviefavro@medef-ain.com).

Francis GUAITOLI
Président du MEDEF de l'Ain

*Les entrepreneurs
à l'honneur
dans l'ain*



Le 23 octobre prochain à partir de 17h30, après la projection du film sur l'équipe managée par Loick PEYRON au commandement du Maxi Banque Populaire, lors du dernier Trophée Jules Verne, une entreprise de l'Ain viendra nous faire partager sa vision du Management.



Soleil et convivialité à l'occasion de l'Assemblée Générale du MEDEF de l'Ain

Le Président, Francis GUAITOLI, a saisi l'occasion de cette Assemblée Générale pour évoquer l'inquiétude grandissante des chefs d'entreprise face aux problématiques de financement, d'accès au crédit, ou encore de nouvelles charges prévues par le gouvernement. De plus, les perspectives économiques actuelles donnent peu de visibilité sur l'activité du 2^{ème} semestre.



Dans ce contexte morose, le Président propose de mettre à l'honneur des entrepreneurs qui ont innové pour résister. Chaque initiative doit être saluée et valorisée.

C'est dans ce cadre, que nous avons reçu Monsieur Philippe CRUAU, directeur de MECAPLAST à Izernore.

Alors que les difficultés de 2008/2009 avaient conduit le groupe à envisager la fermeture du site. Philippe CRUAU a expliqué devant un public très attentif comment grâce à un nouveau type de management, il a pu résister à la crise et maintenir le site en activité.

Il précise « nous avons élaboré notre stratégie autour de trois axes de management : les **Hommes et les Femmes** dans l'Entreprise, **le client et l'innovation** et enfin la **performance au quotidien** ». Pour en savoir plus connectez-vous sur le site www.medef-ain.com.

« C'est grâce à cette nouvelle politique que nous avons, ensemble, franchi ce cap difficile ».

À l'issue de cette conférence, le Président a mis à l'honneur cinq mandataires désignés par le MEDEF de l'Ain qui œuvrent depuis des années pour défendre les intérêts des entreprises.

Pour finir cette soirée, nous avons pu admirer les véhicules présentés par le Groupe BERNARD, essayer les dernières innovations, profiter d'un apéritif dégustation en plein air avant de nous retrouver autour d'un dîner convivial.



Ils adhèrent au MEDEF de l'Ain



Vols de communications téléphoniques ? !



Jean Pierre DELPERIE, PDG de DELTA BUREAUTIQUE, Adhérent et mandataire du MEDEF de l'Ain depuis de nombreuses années, est aussi Délégué régional de la Fédération des Entreprises du Bureau et du Numérique (EBEN). Il nous alerte !

Comment procèdent les pirates ? par introduction dans le système via la messagerie vocale ou usurpation d'identité d'un utilisateur

Comment protéger ses systèmes ?

- **Restreindre les capacités d'appels aux seules destinations nécessaires à l'activité.**
- Se rapprocher de la société qui gère l'installation téléphonique pour **s'assurer de la sécurité mise en place contre le piratage.**
- **Désactiver les fonctionnalités représentant des menaces** en cas de mauvaise utilisation par les collaborateurs ou lorsqu'elles sont inutiles.
- **Demander à l'opérateur en Télécommunications de fixer des plafonds de consommations mensuels.**
- **Vérifier qu'une police d'assurance couvre les risques fraudes et malveillances, dont le piratage Télécom.**

Victime d'une attaque ?

Les bonnes réactions

- Prévenir la société de services, en charge de la maintenance du système.
- Déposer une plainte auprès du SRPJ (Service Régional de Police Judiciaire).

La fédération reste à votre disposition pour approfondir le sujet avec vous.

Contact : Delphine CUYNET, Fédération des Entreprises du Bureau et du Numérique
Mail contact@federation-eben.com
Tél. 01 42 96 38 99

Délégué régional : Jean-Pierre DELPERIE, Groupe DELTA BUREAUTIQUE, Bourg-en-Bresse
mail : jp.delperie@deltabureautique.com



Geneviève VALADIER :
besoin du réseau...

Expert comptable, j'assure la direction générale et technique de l'A.G.3.C. qui est une association, loi 1901 créée en 2007 suite à la réforme des professions comptables.

Comprenant une quinzaine de salariés, l'association assure des prestations comptables et du conseil juridique et fiscal sur Bourg en Bresse et trois antennes à Dijon, Mâcon et Saint-Priest en Jarez.

Nos adhérents sont des coopératives agricoles et leurs filiales, des CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole), des associations et des MARPA (Maison d'accueil rurale pour personnes âgées).

Après une expérience libérale, la proposition de créer l'A.G.3.C. m'a semblé un nouveau challenge à relever, la qualité de vie de Bourg en Bresse m'a permis de trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée afin d'accompagner mes deux fils dans leurs parcours de lycéen et d'étudiant.

Depuis près de dix ans, je suis mandataire au sein d'organismes paritaires. J'assure notamment une fonction de trésorier depuis 1993 au sein d'OPCALIA Rhône Alpes (Organisme Paritaire Collecteur Agréé)

J'ai rejoint le MEDEF de l'Ain pour m'ouvrir au monde économique du département via ses différentes filières : industrie, commerce, agriculture. Et depuis le 20 juin, je fais partie du conseil d'administration.

Adhérente de l'association « Femmes Administrateurs Experts comptables » je souhaite organiser avec l'appui du MEDEF de l'Ain un réseau pour répondre aux nouvelles obligations d'ouverture des Conseils d'administration aux Femmes pour les sociétés cotées ou non de notre département.

Geneviève VALADIER,
Expert Comptable, Directeur
AG3C – 4 avenue du Champ de foire
01003 BOURG-EN-BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 45 47 33



Agenda

Réunions Thématiques :

11 septembre : La Faute Inexcusable de l'Employeur : évolutions juridiques, coût et assurabilité.

L'évolution du coût des sinistres à travers des cas concrets, Le positionnement des assureurs, les solutions qu'ils apportent

En partenariat avec la Société de courtage d'assurance et de réassurance Gras Savoye Rhone Alpes Auvergne

Maison des Entreprises
Salle Bellevue 9h-11h

13 septembre : Réflexion et échanges autour du handicap psychique en entreprise

En partenariat avec ORSAC Insertion

Maison des Entreprises
Salle Bellevue 14h30 -17h

18 septembre : Actualité Juridique : Impact des nouvelles dispositions sociales et fiscales.

Maison des Entreprises
Salle Bellevue 9h-11h



Un conseil spécialisé pour vous apporter un avis extérieur

Le FRAU Dirigeant (Fond Régional d'Action d'Urgence) a pour objectif d'aider les Chefs d'Entreprise, à prévenir et anticiper leurs difficultés. Il s'adresse aux TPE et aux PME de l'Ain dont l'effectif est inférieur à 250 salariés.

Cette prestation est intégralement financée par le Conseil Régional Rhône-Alpes.

Grâce à une prestation d'appui-conseil de 1 à 3 jours avec un consultant spécialisé, le FRAU Dirigeant permet :

- d'établir un diagnostic stratégique,
- d'identifier des leviers de rebond,
- de mettre en place un plan d'action,
- d'effectuer un suivi des préconisations.

À ce jour, le département de l'Ain a soutenu 101 entreprises qui représentent 2037 salariés. N'hésitez pas à contacter notre Chargée de mission RH pour la mise en place de ce dispositif dans votre entreprise

Contact: Pascale COCHAUD
Tél. 04 74 32 17 18 - Mail: pascalecochaud@medef-ain.com

Anticiper les difficultés avec l'aide du CIP

L'action du CIP (Centre d'Information sur la Prévention) consiste à faire connaître les dispositifs prévus par la loi pour prévenir ou traiter les difficultés des entreprises.

L'accent est mis sur la Prévention car l'expérience montre que plus les difficultés sont traitées en amont, meilleures sont les chances de les dépasser.

Les mesures de prévention peuvent être utilisées dès l'apparition des premiers signes de difficultés : par exemple la perte d'un marché important, la défaillance d'un client, des retards de paiement ou des problèmes avec les banques.

Le CIP se mobilise pour vous aider à examiner la nature et l'importance des difficultés que vous rencontrez et les évoquer avec vous.

Dans l'Ain, le CIP a mis en place les « **jeudis de la Prévention** », le premier et le troisième jeudi du mois, trois experts habitués à la confidentialité (un ancien juge consulaire, un expert-comptable ou commissaire aux comptes et un avocat spécialisé) reçoivent les Chefs d'entreprise.

Pour prendre rendez-vous, appelez le 04 74 32 80 57

Jusqu'à 100€ de réduction par mois sur le loyer pour les jeunes en formation en alternance dans votre entreprise, avec l'aide MOBILI-JEUNE® d'Amallia.

100€



Pour qui ?

Les jeunes de moins de 30 ans en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans votre entreprise (secteur privé).

Pour quel projet ?

Votre salarié en alternance a besoin d'un logement proche de l'école ou de l'entreprise, ou il occupe déjà ce logement.

Quel avantage ?

Amallia finance 100 € maximum par mois (*) sur la redevance ou le loyer (APL déduite) pendant 6 à 18 mois, selon sa situation financière et la durée de sa formation.

Comment ça marche ?

La demande est à présenter à Amallia au plus tard dans les 3 mois suivant le début de la formation.

Conditions, modalités et formulaire de demande téléchargeable sur amallia.fr.

Pour plus d'information, contactez Amallia au 04 74 42 25 15

® marque déposée pour le compte d'Action Logement - (*) sous forme de subvention non remboursable



247 Chemin de Bellevue
BP 21 01960 PÉRONNAS

Tél. 04 74 32 17 10
Fax 04 74 32 00 59

sylviefavro@medef-ain.com
www.medef-ain.com

Prochaine publication de La lettre du MEDEF de l'Ain octobre 2012 : A très bientôt ! Contact : Sylvie FAVRO
Directeur de Publication : Elisabeth REFFAY – Directeur Général du MEDEF de l'Ain Réalisation : dsfi.fr